

ARRETE N° 02/2022 : DÉLÉGATION A MONSIEUR JEAN-NOËL AMADEI, SECOND VICE-PRÉSIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-18 ;

VU la délibération n° 300622-1 portant élection de Madame Mireille TEMPEZ Présidente du syndicat ;

VU la délibération n° 300622-2 portant élection de Monsieur Jean-Noël AMADEI Second Vice-Président du syndicat ;

VU la délibération n° 300622-3 portant délégation de compétences du comité syndical au Président ;

CONSIDÉRANT que, pour permettre une bonne administration de l'activité du Syndicat intercommunal, il est nécessaire de prévoir une délégation aux Vice-présidents.

Nous, **Mireille TEMPEZ**, Présidente du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte-Cristo,

ARRETONS

ARTICLE 1 : Monsieur Jean-Noël AMADEI, 2nd Vice-président est, par nous, chargé, en collaboration avec la 1^{ère} Vice-présidente, du suivi du projet du futur pavillon d'accueil. Dans ce cadre, il sera plus particulièrement en charge des recherches de financements nécessaires au projet.

ARTICLE 2 : Monsieur Jean-Noël AMADEI aura également en charge le développement du rayonnement du Domaine de Monte Cristo et la recherche des activités nouvelles. Monsieur Jean-Noël AMADEI présentera, dans ce cadre, des suggestions à la Présidente et au comité syndical.

ARTICLE 3 : Cette délégation est donnée pour la durée du mandat.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté prend effet à compter de la date d'élection de Monsieur Jean-Noël AMADEI en tant que 2nd Vice-président, soit le 30 juin 2022.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera délivré à :

- Monsieur Jean-Noël AMADEI
- Monsieur le Receveur du Syndicat Intercommunal

Fait à Marly-le-Roi, le 1/07/2022

Transmis en Préfecture et affiché le 4/07/2022

Signatures :


Jean-Noël AMADEI

2nd Vice-président
du syndicat intercommunal


Mireille TEMPEZ

Présidente du Syndicat Intercommunal